



5 octobre 2015

(15-5175)

Page: 1/3

Comité des sauvegardes

Original: anglais

**NOTIFICATION, AU TITRE DE L'ARTICLE 12:1 A) DE L'ACCORD  
SUR LES SAUVEGARDES, DE L'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE  
ET DES RAISONS DE CETTE ACTION**

**NOTIFICATION PRÉSENTÉE AU TITRE DE L'ARTICLE 12:4  
DE L'ACCORD SUR LES SAUVEGARDES**

*(Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés,  
remorques et semi-remorques)*

La communication ci-après, datée du 5 octobre 2015, est distribuée à la demande de la délégation de la République de Zambie.

La République de Zambie notifie par la présente au Comité des sauvegardes:

- a. l'ouverture d'une enquête en vue de l'application d'une mesure de sauvegarde aux importations de produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, et de remorques; et
- b. l'imposition d'une mesure de sauvegarde provisoire.

**1 MESURE DE SAUVEGARDE PROVISOIRE**

La mesure de sauvegarde a un caractère provisoire et sera appliquée pendant 180 jours, du 10 juillet 2015 au 10 janvier 2016.

**2 DATE D'OUVERTURE DE L'ENQUÊTE**

L'enquête a été ouverte le 10 juillet 2015.

**3 PÉRIODE COUVERTE PAR L'ENQUÊTE**

La période couverte par l'enquête va du 10 juillet 2015 au 10 janvier 2016.

**4 PRODUITS FAISANT L'OBJET DE L'ENQUÊTE**

La liste des produits protégés est la suivante:

<b>Code du SH</b>	<b>Désignation des produits</b>
7209	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur de 600 mm ou plus, laminés à froid, non plaqués ni revêtus
	- Enroulés, simplement laminés à froid:
7209.16.00	-- D'une épaisseur excédant 1 mm mais inférieure à 3 mm
7209.17.00	-- D'une épaisseur inférieure ou supérieure à 0,5 mm mais n'excédant pas 1 mm
	- Non enroulés, simplement laminés à froid

7209.28.00	-- D'une épaisseur inférieure à 0,5 mm
7210	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur de 600 mm ou plus, plaqués ou revêtus
	- Étamés:
7210.11.00	-- D'une épaisseur de 0,5 mm ou plus
7210.20.00	- Plombés, y compris le fer terne
7210.30.00	- Zingués électrolytiquement
	- Autrement zingués:
7210.41.00	-- Ondulés
	- Revêtus d'aluminium
7210.61.00	-- Revêtus d'alliages d'aluminium et de zinc
7210.69.00	-- Autres
7210.70.00	- Peints, vernis ou revêtus de matières plastiques
8716	- Remorques et semi-remorques
8716.20.00	- Remorques et semi-remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, pour usages agricoles
	- Autres remorques et semi-remorques pour le transport de marchandises:
8716.31.00	-- Citernes
8716.39.00	-- Autres
8716.40.00	- Autres remorques et semi-remorques

## 5 RAISONS POUR LESQUELLES L'ENQUÊTE A ÉTÉ OUVERTE

L'enquête a été ouverte à la suite de l'examen d'une demande de sauvegarde présentée par la branche de production nationale dans laquelle était alléguée l'existence d'un dommage grave et d'une menace de dommage grave causé par l'accroissement des importations des produits susmentionnés en République de Zambie. Les facteurs pertinents contribuant pour beaucoup à la détérioration actuelle de la situation de la branche de production nationale sont entre autres les suivants:

- les importations des produits susmentionnés font apparaître une tendance à la hausse dans l'absolu ainsi qu'en termes relatifs;
- l'utilisation des capacités de la branche de production nationale a diminué au cours de la période la plus récente;
- la part de la branche de production nationale dans la consommation intérieure et sa part de la demande intérieure ont baissé notablement; et
- la rentabilité de la branche de production nationale s'est fortement détériorée, entraînant des pertes financières.

## 6 POINT DE CONTACT

Toutes les parties intéressées peuvent communiquer leurs vues dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de notification de l'ouverture de l'enquête à l'adresse suivante:

M. Siazongo D. Siakalenge  
 Permanent Secretary  
 Ministry of Commerce, Trade and Industry  
 P.O Box 31968  
**LUSAKA, ZAMBIE**

Adresse électronique: [safeguards@mcti.gov.zm](mailto:safeguards@mcti.gov.zm)  
 Téléphone: +260 211 226508  
 Fax: +260 211 226673

Je vous saurais gré de bien vouloir transmettre la présente notification à tous les pays Membres de l'OMC.

Lillian Bwalya  
Secrétaire permanente par interim  
**MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE**

---